

ARTAGNAN - Commune

Séance du 16 octobre 2025

Membres en exercice :
13

Date de la convocation: 10/10/2025

seize octobre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphane ETIENNE

Présents : 10

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

Refus : 0

Présents : Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Christian DOURS, Sylvain DUPRAT, Carlos MARTINS, Pierre MELENDEZ, Fabienne VIGNOLO

Représentés: Marc CLAVEL représenté par Eric CHAUMES

Excusés:

Absents: Stéphanie LOPEZ, Stéphane SARDOU

Secrétaire de séance: Pierre MELENDEZ

Objet: Approbation du PV de la séance du 03 juillet 2025 - DE_029_2025

Monsieur le Maire et le secrétaire de la séance du 03 juillet 2025 soumettent le procès-verbal de la séance du 10 avril 2025 à l'approbation des membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 03 juillet 2025 tel qu'annexé à la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le 21/10/2025

Le secrétaire de séance, Pierre MELENDEZ	Le Maire, Stéphane ETIENNE
Signature	Signature

